

Affaire suivie par :
Florian DEYNES
Directeur
Tél : 04 67 86 68 08
Mél : ce.0340640l@ac-montpellier.fr
Rue du Thym
34160 Restinclières

Procès-verbal du conseil d'école n°2

mardi 26 mars 2024

PRÉSENCES

Équipe enseignante	Représentant de la mairie	Représentants des parents d'élèves
M. DEYNES, directeur Mme COUMANS, adjointe Mme DEIXONNE, adjointe Mme PORTALIER, adjointe Mme HEISER, adjointe Mme PERIE, adjointe Mme BERNARD, adjointe Mme BLAQUIERE, adjointe Mme CARRERAS, adjointe Mme DAYET, adjointe Mme TARREGA, adjointe Mme ROQUES-MEYNIER, adjointe Mme KOPP, adjointe M. GEYNET, adjoint M. VIDAL, TRB	M. BALAZUN, Maire Mme GUYOTOT, DGS Mme BERTON, chargée des affaires scolaires.	Mme LE BERRE, titulaire Mme GARCIA, titulaire Mme EL GHAZI, titulaire Mme. METAIS-SPINELLI, titulaire Mme REYNAUD, titulaire Mme GERFAUD VALENTIN, titulaire M. VILLAC, titulaire M. ROQUES, suppléant

Mme ALIART, Inspectrice de l'Education Nationale

Présents invités : Mme GINESTE, responsable périscolaire.

Absents excusés : Mme GIMENEZ, adjointe. M. BARBIER, TRZIL. Mme FERARY, TRZIL. Mme DETRY, adjointe.

INTRODUCTION

- Présentation des membres
- Désignation du secrétaire de séance : DAYET Mélanie

1. VIE SCOLAIRE

Relation école –familles

- Procédure d'inscription (en lien avec la Mairie. Modalités, dates)

Le fonctionnement sera similaire à celui de l'année précédente. Les inscriptions sont réalisées en Mairie.

Les familles doivent ensuite déposer à l'école les documents suivants : fiche d'inscription, fiche de renseignements, certificat de radiation si changement d'école, certificat d'inscription et document attestant de la réalisation des vaccinations obligatoires (certificat du médecin ou photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, carnet international de vaccinations).

Pour les parents d'élèves de petite section, une réunion sera organisée au mois de juin pour répondre à leurs différentes questions et pour leur fournir l'essentiel des informations afin de préparer au mieux la première rentrée de leur enfant. Des visites seront proposées aux familles pour lesquelles il s'agit d'un premier enfant qui sera

scolarisé dans l'école.

A noter qu'il n'est pas nécessaire de refaire une inscription pour les élèves passant de la GS au CP au sein de l'établissement.

- Parents notifiés pour le LSU.

Le directeur invite les parents des élèves du CP au CM2 à se connecter et à consulter, télécharger et signer le LSU de leur enfant. Les parents qui ont renseigné leur adresse mail en début d'année scolaire ont dû recevoir une notification et les parents qui n'ont pas souhaité transmettre leur adresse mail ont reçu un document papier.

Désormais, une copie du LSU sera conservée dans le dossier de l'élève. A noter qu'il peut y avoir des difficultés à signer le LSU via un téléphone et dans ce cas il est préférable de passer par un ordinateur.

- Réunion d'information en vue des inscriptions au collège

Deux sessions d'une réunion d'information ont été organisées le 21 et le 22 mars à 17h45 pour les parents d'élèves de CM2 par le directeur de l'école. Moins de la moitié des parents était présente.

2. VIE PÉDAGOGIQUE

2.1 Effectifs et structure pédagogique

Il y a actuellement 339 élèves, bientôt 340 inscrits pour 13 classes. Soit une moyenne d'environ 26. Si l'on respecte les préconisations de 24 élèves en GS, CP et CE1, cela amène à une moyenne de 30 par classe pour les classes restantes. Nous nous sommes donc écartés des préconisations.

Concernant les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2024-2025, 32 CM2 devraient quitter l'école.

A l'heure actuelle 45 enfants sont susceptibles d'arriver (13 n'étaient pas dans le prévisionnel de la Mairie et 11 prévus ne seront pas présents). Soit 13 élèves supplémentaires à l'année en cours (soit environ ½ classe).

En coopération avec la mairie un sondage demandant aux parents leur intention de déménager a été lancé.

Le type de sondage réalisable via le portail famille ne permet pas une pleine exploitation des données.

Un nouveau sondage a donc été proposé par le directeur via l'ENT : 8 départs sont programmés – 7 départs éventuels (loin d'être actés). Cependant si des familles partent, de nouvelles sont susceptibles d'arriver.

Nous nous dirigeons vers un effectif total d'environ 345 élèves sauf si d'autres inscriptions non prévues surviennent. En respectant la structure pédagogique actuelle et les préconisations, nous arriverions à environ 29 élèves sur les autres classes.

En se projetant davantage :

- Pour la rentrée 2025 : 48 arrivées sont programmées pour 43 départs soit 5 élèves supplémentaires.
- Pour la rentrée 2026 : 29 arrivées sont programmées pour 36 départs soit 7 élèves de moins.

Bien que les projections soient loin d'être sûres avec de gros deltas chaque année (jusqu'à présent, il y a toujours plus d'enfants que ce qu'il était prévu), nous nous dirigeons potentiellement vers 345-350 élèves sur les 3 prochaines années.

Lors de la dernière commission, une ouverture était possible au niveau de l'Education Nationale et proposée à Monsieur le Maire par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale. Cette proposition a été refusée au niveau de la Mairie à ce moment-là.

Intervention de Monsieur le Maire :

Madame l'Inspectrice a appelé en janvier pour proposer une ouverture de classe. Au niveau du budget et des espaces disponibles, cela n'était pas possible d'y répondre favorablement.

Nous allons essayer de pouvoir y répondre positivement pour la prochaine commission.

Nous travaillons sur plusieurs possibilités qui ne peuvent être énoncées pour le moment.

L'objectif étant de trouver des solutions et de répondre favorablement à une ouverture.

Une précision est apportée quant aux préconisations de 24 élèves par classe. Lors d'une réunion avec les autres maires, il a été précisé que cela ne devait concerner que les CP. L'élargissement des préconisations aux élèves de Grande Section et de CE1 est à l'origine des difficultés actuelles.

Intervention de l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante manifeste une certaine colère et une incompréhension face à ce choix. Beaucoup d'écoles espèrent une ouverture sans y parvenir. 27 élèves par classe, c'est beaucoup, d'autant plus que le nombre d'élèves avec des besoins éducatifs particuliers augmente.

Le problème c'est que cette proposition était une aubaine et qu'il n'est pas sûr que cela soit de nouveau proposé lors de la prochaine commission.

De plus, en cas d'absence non remplacée, les enfants sont répartis dans les autres classes, ce qui peut conduire à avoir plus de 30 élèves dans les classes (voire 34).

Pour pallier le manque d'espace, l'équipe enseignante propose un partage de la salle de l'ALSH, un accueil dans les classes ... Il est souligné qu'ouverture ou non, le nombre d'enfants sera le même et que le mobilier et le matériel restera nécessaire.

Enfin, le fait d'avoir des classes avec des effectifs importants ne permet plus de partager un bus pour se rendre en sortie.

Intervention des parents :

Visiblement les effectifs risquent d'être élevés pendant encore un moment car il y aurait déjà un grand nombre de naissances prévues cette année pour une première scolarisation en 2027-2028.

Les parents se questionnent sur le fait qu'une ouverture refusée par la Mairie en janvier puisse ne pas être reconduite en juin et demandent s'il est trop tard pour finalement accepter cette proposition.

Monsieur le Maire précise qu'il va recontacter rapidement Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale à ce sujet.

Le directeur souligne que la première commission étant passée, il n'est pas possible de revenir en arrière pour une acceptation immédiate. La situation de l'école ne pourra être étudiée que lors de la prochaine commission fin juin en fonction des possibilités du moment.

La solution ne pouvant être trouvée instamment, le directeur propose de fixer une réunion assez rapidement afin de prévoir ce qu'il peut être fait en cas d'ouverture (soumise à la validation de la commission prévue fin juin).

Monsieur le Maire a bien entendu les remarques des enseignants et fera ce qu'il peut pour répondre favorablement à la prochaine proposition d'ouverture si elle se présente.

Il serait préférable que la grande majorité des inscriptions ait lieu le plus tôt possible pour anticiper au mieux l'année scolaire à venir. Nous restons donc très attentifs quant à l'évolution des inscriptions et des effectifs pour 2024-2025.

2.2 Projets pédagogiques et activités éducatives

2.2.1 Evaluations nationales de mi-CP

Les évaluations nationales de CP se sont déroulées du 15 janvier au 26 janvier.

La période de saisie des résultats s'achevait le 2 février.

Nous n'avons pas encore reçu les résultats par école en comparaison avec ceux de la circonscription, du département et de l'académie.

Une analyse a été réalisée sur les évaluations de début d'année des élèves de CP, CE1 et CM1.

Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble avec des scores au-dessus de la moyenne départementale dans la majorité des compétences. Des réussites significatives sont notées en français.

Les pistes de travail sont centrées sur certaines compétences en mathématiques.

2.2.2 Projets par classe

PS MS Mme COUMANS	Bibliothèque - Spectacle de cirque - Lecture offerte par les grands - Intervenant musique en période 5 - Chorale cycle 1.
PS MS Mme DEIXONNE	Bibliothèque - Spectacle de cirque - Lecture offerte par les grands - Intervenant musique en période 5 - Chorale cycle 1.
PS MS Mme PORTALIER et Mme PERIE	Bibliothèque - Spectacle de cirque - Lecture offerte par les grands - Intervenant musique en période 5 - Chorale cycle 1.
MS GS Mme BERNARD	Sortie cirque - Projet musique avec intervenant - Projet chorale - Bibliothèque - Lecture offerte par les élèves de Mme TARREGA - Anniversaires presque zéro déchet
GS Mme HEISER / Mme PERIE	Projet J.O sur l'année avec la découverte des continents - Classe ouverte avec les parents : ateliers d'arts plastiques et jeux de société - Décloisonnement avec les GS de Mme Blaquièrre (motricité et graphisme) - Lecture offerte par les élèves de Mme TARREGA - Projet chorale - Bibliothèque - Correspondance avec la classe de Lunel - Stade le mardi après-midi à partir du 12 mars - Olympiades avec la classe de Lunel prévues le 2 avril - cycle Tennis à partir du 18 mars (6 séances le lundi matin).
GS CP Mme BLAQUIERE	Projet J.O sur l'année avec la découverte des continents - Correspondance avec une classe de CP de Lunel - Olympiades avec la classe de Lunel prévues le 2 avril - Décloisonnement chorale le vendredi et motricité/graphisme le lundi/mardi après-midi pour les GS – Bibliothèque - Cycle Tennis - Cycle Rugby
CP Mme CARRERAS	Anniversaires presque zéro déchet – Bibliothèque - Cycle piscine - Cycle Tennis - Animation « petit théâtre citoyen » prévention harcèlement - Sortie au Domaine de Restinclières (Projet Développement Durable) : les abeilles et le compost.
CE1 Mme DAYET	Projet création de Noël avec la classe de madame TARREGA - Cycle piscine (9 séances) - Mise en place des accords toltèques qui viennent compléter les messages clairs et les conseils de classe - Utilisation pédagogique du site Lili - Bibliothèque : emprunts de livres et projet création d'un recueil de poèmes (intervention auteur à venir pour l'écriture de calligrammes : mai / création de Haiku avec Laurence : avril.) Projet autour des arbres, de la biodiversité, du développement durable, des plantes de la garrigue : sortie au domaine de Restinclières le 14 mars, semis de plantes aromatiques en avril, plantation au jardin après les vacances d'avril, bouturage et plants à venir, anniversaires presque zéro déchet...) - Animation « petit théâtre citoyen » prévention harcèlement - Cycle Rugby - Sensibilisation aux handisports à travers différents ateliers.
CE1 CE2 Mme TARREGA	Projet création de Noël avec la classe de madame DAYET, ateliers ouverts aux parents - Cycle piscine - Cycle Rugby - Suite partenariat avec le foyer La Bruyère. Les copains du foyer viennent une fois par mois partager des ateliers sur le thème des JO avec la classe - Bibliothèque : emprunt de livres - Anniversaires presque zéro déchet - Intervention harcèlement - Sensibilisation aux handisports à travers différents ateliers (ouverts aux parents) - Messages clairs et conseil de classe.
CE2 Mme ROQUES- MEYNIER	Cycle Rugby - Projet « C'est quoi un arbre » : 1ère sortie le 18 mars - Participation à la semaine des mathématiques avec Mathenvie du 14 au 22 mars 2024 - Bibliothèque et ronde des livres - Anniversaires presque zéro déchet - Conseil de classe hebdomadaire.
CM1 CM2 Mme GIMENEZ	3 séances d'initiation à l'allemand en vue du choix de la LV1 au collège. Animation « petit théâtre citoyen » prévention réflexible sur le harcèlement.

CM1 CM2 Mme KOPP et Mme DETRY	Projet théâtral « Aux origines des Jeux Olympiques » (2 intervenantes, une quinzaine de séances, 3 représentations devant public) - 3 séances d'initiation à l'allemand en vue du choix de la LV1 au collège - Animation « petit théâtre citoyen » prévention harcèlement – Bibliothèque : lecture partagée et un emprunt de livres - Apprendre à résoudre les conflits : résolution autonome de conflit avec la pratique des messages clairs et résolution collective au sein du conseil des élèves - Participation à la vie collective : au sein du conseil des élèves, échanger, proposer, débattre, voter pour améliorer la vie de sa classe.
CM1 CM2 M GEYNET	Projet théâtral « Aux origines des Jeux Olympiques » (2 intervenantes, une quinzaine de séances, 3 représentations devant public) - 3 séances d'initiation à l'allemand en vue du choix de la LV1 au collège - Animation « petit théâtre citoyen » prévention harcèlement – Bibliothèque : lecture partagée et un emprunt de livres - Apprendre à résoudre les conflits : résolution autonome de conflit avec la pratique des messages clairs et résolution collective au sein du conseil des élèves - Participation à la vie collective : au sein du conseil des élèves, échanger, proposer, débattre, voter pour améliorer la vie de sa classe.
École	Ramassage des déchets dans la cour pour l'élémentaire. Banc des copains en élémentaire. Kit aide à l'attention dans toutes les classes.

A noter qu'il y a de nombreuses demandes des parents pour organiser des sorties, mais il est de plus en plus difficile de trouver des parents accompagnateurs. Cela est source de découragement quant à l'organisation de sorties et projets.

2.2.3 Evaluation d'École

A la fin du mois de novembre, nous avons reçu le compte-rendu des évaluateurs externes.

Nous avons eu beaucoup de retours positifs et plusieurs pistes d'amélioration ou de travail nous ont été proposées. Plusieurs choses ont déjà été prises en compte (approfondir le travail sur les évaluations nationales, la mise en place de l'équipe bien-être, développer les conseils de classe au cycle 2 ...) et d'autres restent à travailler ou développer. Nous sommes en phase de réflexion pour définir les priorités futures.

2.3 Parcours de l'élève

Courant mars, la question de la poursuite de la scolarité se pose : passage, maintien ou passage anticipé des élèves. Ces situations ont été abordées en conseil avec les enseignants.

La procédure devrait être modifiée, amenant la suppression de la phase de proposition faite aux familles.

La circulaire départementale devrait paraître prochainement.

Ce qui reste inchangé :

- le dialogue avec les familles et l'obligation de mettre en œuvre en amont des réponses d'aide à l'élève formalisées par un ou des PPRE.
- la phase de décision, avec quinze jours de réflexion pour les parents.
- la possibilité du recours auprès de la commission départementale.

La fiche de décision devrait rester inchangée et sera distribuée pour tous les élèves dès la grande section.

Concernant les affectations en 6^{ième}, les opérations se dérouleront entre mi-mars (ouverture d'Affelnet) et le 29 avril (date de limite de validation des saisies de l'école). L'affectation de l'élève en classe de 6^{ième} dépend du domicile des parents et non de l'école d'origine, le collège de secteur est ainsi déterminé automatiquement sur Affelnet à partir des adresses des élèves.

2.4 Aides, Élèves à besoins éducatifs particuliers

Pour les élèves en difficulté scolaire, les APC et PPRE se poursuivent pour pallier les difficultés des élèves dans les domaines mathématiques et l'apprentissage de la langue.

L'aide aux devoirs se poursuit les lundis et jeudis de 17h15 à 18h00 assurée par deux enseignantes de l'école. Les inscriptions se font via le portail famille.

Assez peu d'inscriptions : entre 17 et 20 alors que l'objectif est de remplir 30 places.

Une relance sera faite via le portail famille.

Malgré le faible remplissage des places disponibles, Monsieur le Maire indique que le dispositif sera maintenu jusqu'à juin.

Remarque des parents : le dispositif a été mis en place en cours d'année, certains élèves s'étaient déjà inscrits à des activités extrascolaires ; activités pour lesquelles ils auraient pu choisir des jours différents et ainsi adhérer au dispositif d'aide aux devoirs.

Remarque des enseignants : de manière similaire, l'organisation des APC du cycle 3 actée en début d'année scolaire, tombe au même moment. Il faut donc statuer en amont de l'organisation de l'aide aux devoirs afin de faire coïncider les différents plannings et ainsi espérer une plus grande adhésion à l'aide aux devoirs.

De plus, une présentation en réunion de rentrée sera réalisée par les enseignants.

Autre remarque des enseignantes réalisant l'aide aux devoirs : une difficulté subsiste pour les élèves de CP, le travail demandé demande un suivi individuel et ne nécessite que 5 minutes environ. Ainsi si 4 élèves de CP sont présents ils monopolisent l'enseignant pendant 20 minutes et doivent chacun s'occuper ou être occupé pendant 40min. La question se pose donc quant à l'organisation de l'année prochaine : ouvre-t-on le dispositif aux élèves de CP ?

Des stages de réussite gratuits ont été proposés en novembre et février. Un troisième est programmé en avril (sous réserve de validation). Ils se déroulent à l'école lors de la première semaine des vacances, du lundi au vendredi de 9h à 12h et s'adressent à un groupe de 6 élèves maximum. Jusque là axé sur les élèves de CE1-CE2, le prochain sera proposé aux élèves de cycle 3.

Un soutien renforcé gratuit a été mis en place sur l'école par deux enseignantes (rémunérées par l'Education Nationale). Il s'agit de 6 séances pour 2 groupes de 6 élèves le mercredi matin de 8h à 10h. La première session est terminée et s'adressait aux élèves de cycle 2 dans le but de travailler les compétences attentionnelles (programme ATOLE). Une deuxième est en cours pour les élèves de cycle 3 sur « apprendre à apprendre ».

Dans une logique d'aide aux apprentissages, l'école a entrepris une démarche NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) afin d'obtenir des aides pour développer la concentration des élèves (formation, matériel ...). L'école possède un kit de matériel pour la maternelle et un pour l'élémentaire qui circulent entre les classes. Avec le soutien de la Mairie, l'idée est de développer les compétences professionnelles et de disposer d'un kit par classe. Suite à un dysfonctionnement informatique la gestion du dossier a pris beaucoup de retard.

3. SANTÉ, SÉCURITÉ, ÉQUIPEMENTS

Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 25/01/2024 : pas de remarques particulières.

Un exercice risque majeur - inondations a été réalisé le 09/11/23 : pas de remarques particulières.

Un deuxième exercice menace majeur a été effectué le 30/01/2024 suite aux dysfonctionnements du premier exercice. Sous l'impulsion du policier municipal, l'école est désormais dotée d'un nouveau système. Tout a fonctionné correctement, quelques améliorations sont envisagées ne remettant pas en cause le fonctionnement actuel et ne justifiant pas un troisième exercice.

Nous avons reçu ce jour 26/03/2024, un courriel relatif au plan Vigipirate.

A la suite de l'attaque terroriste survenue à Moscou le 22 mars 2024, le Premier Ministre Gabriel ATTAL a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national.

Concernant les établissements scolaires cela implique les mesures suivantes :

- restreindre, voire interdire, les activités aux abords des installations et bâtiments ;
- renforcer la surveillance aux abords des installations et bâtiments ;
- renforcer le contrôle des accès des personnes, des véhicules et des objets entrants (tous accès confondus).
- Afficher l'infographie « Vigipirate urgence attentat » à l'entrée de tous les établissements scolaires ;
- Contrôler strictement et impérativement l'accès des personnes à l'entrée des établissements ;
- Signaler sans délai tout mouvement ou présence suspects à l'entrée ou aux abords par le biais du 17 ;

- Contrôler visuellement les sacs à l'entrée (de façon systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ;
- Contrôler et relever l'identité des personnes extérieures de façon systématique ;
- Signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site
- Éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements ;
- Veiller à la sécurisation de tous les produits dangereux présents dans les laboratoires ou les ateliers et susceptibles de constituer une menace par un usage détourné ;
- Veiller à la sécurité des installations informatiques de vos établissements.

Une communication sera faite prochainement en ce sens.

Entretien et travaux

- L'école remercie la Mairie, Cyril et Serge pour l'ensemble des travaux réalisés au quotidien et notamment pour l'abris construit devant l'école côté garderie. Cela permettra notamment d'avoir un deuxième endroit pour déposer les vélos et trottinettes, et donc de désencombrer l'endroit actuel.
- L'école remercie également la Mairie qui a accepté de doter l'école d'un deuxième photocopieur (en attente d'installation).
- Un projet potager est en réflexion avec un récupérateur d'eau : aménager le jardin actuel ? mettre des bacs ?
- Remplir le tour des arbres vers le portail du côté de la maternelle pour réaliser des plantations, à l'image de ce qu'il se fait actuellement dans la cour maternelle.
- Dans la même optique, serait-il possible d'envisager un aménagement du « rond-point » dans la cour de l'élémentaire : jardinière pour éviter que les élèves jouent avec la terre / la boue ?
Proposition de l'équipe enseignante, monter la structure existante de 2 ou 3 rangs de parpaings et remplir de terre pour y faire des plantations.
- Effacer les marches devant le centre pour aménager une rampe : ce qui préservera les trottinettes et fera à long terme des économies.
Réponse de la Mairie : oui.
- Lors des fortes pluies, il continue d'y avoir des fuites que ce soit dans les anciens bâtiments ou les plus récents. Cela est d'autant plus dommageable que cela impacte des endroits où les faux-plafonds ont été refaits à neuf.
Réponse de la Mairie : nous espérons que les travaux de rénovation de la toiture commenceront cet été.
- Deux structures de jeux pour les élèves de maternelle ont été enlevées il y a environ un an. Une proposition a été faite par l'équipe enseignante, où en sommes-nous ?
Réponse de la Mairie : nous n'avons pas de réponse de la première entreprise. Un nouvel appel d'offres a été réalisé, pour le moment le devis s'élève à plus du double de celui initialement validé : 28 000€. Il faut passer par une société agréée et les revêtements sont extrêmement coûteux.
Proposition des enseignantes : rechercher d'autres jeux. Il est demandé à la Mairie de faire parvenir aux enseignantes le budget et le catalogue des structures afin de trouver une autre solution rapidement.
- Dans les sanitaires accolés à la classe de Mme HEISER : est-il possible de casser la douche dans les toilettes pour gagner en espace et hygiène. Avec le nombre important d'élèves, il n'y a pas assez de places pour des porte-manteaux.
Réponse de la Mairie : oui.
- Nous avons essayé pendant l'hiver de nous passer de la chaudière afin de faire des économies et de chauffer les salles de classe de l'ancien bâtiment à l'aide uniquement des splits. Le fait de couper la chaudière a-t-il généré des économies ?
Réponse de la Mairie : oui et non négligeables.

Il faudrait donc réfléchir à des solutions pour le chauffage car 3 classes ont du mal à se chauffer et ce notamment le matin :

- Classe Mme HEISER : le split est mal orienté et ne permet pas de chauffer de manière satisfaisante sa

salle.

- Classe de Mme CARRERAS : on peut passer le doigt lorsque la porte est fermée
- Classe de Mme DAYET : également des problèmes d'isolation.

Réponse de la Mairie : augmenter le chauffage et ne pas respecter la préconisation de mettre sur 19° le soir. Les toitures doivent être changées à partir de cet été de manière échelonnée et les ouvertures le seront également à posteriori.

- Les distributeurs de papier et de savon sont soit inutilisables soit non remplis.
Le directeur a vu pour changer les distributeurs de papier, ce qui doit être fait prochainement.
Concernant le savon il faudrait qu'il y ait un contrôle plus régulier.
- Les toilettes se bouchent régulièrement.
Pour certaines cela est dû à un souci de pente ce qui est irréversible. Cependant, le phénomène s'est accentué depuis le changement du papier. Il faudrait voir avec l'entreprise pour revenir à l'ancien papier.
- Les fenêtres de la classe de Mme BERNARD sont condamnées (classe neuve). Il faudrait faire intervenir l'entreprise dans le cadre de la décennale.
- Où en est la réparation de la porte de Monsieur GEYNET, de la fuite dans la classe de Mme TARREGA, du placo dans les toilettes extérieures ...
Réponse de la Mairie : cela est en cours et devrait avoir lieu prochainement.
- Une liste de demandes informatiques sera transmise à la Mairie.

4. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année scolaire, les recettes sont les suivantes :

- Don de l'APE : 3400 €
- Dons des parents : 2667 €
- Bénéfice des photographies scolaires : 2287 €
- Subvention Mairie : 3500 €

Soit un total de 11854€.

Concernant le budget, les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- 800€ par classe pour la réalisation de projets (théâtre, danse, musique ...) soit 10 400€.
- 350 € pour l'achat de matériel ou pour les petits projets (exemple : loupes pour projet sciences, plantations, ingrédients pour gâteau 0 déchet ...) soit 4550€.
- 1000 € pour l'achat de matériel de sport.

A noter que ces budgets sont importants à la suite des années de COVID, en effet plusieurs projets antérieurs n'ont pu voir le jour. Ils seront nettement inférieurs les années à venir.

Ensuite d'autres dépenses fixes sont à noter :

- Achat d'un livre pour Noël
- Assurance
- Frais bancaires

Soit environ un total de 16635 €.

Ce qui conduirait à un déficit de 4780,43 € pour l'année scolaire 2023-2024.

A l'heure actuelle, les dépenses réalisées sont les suivantes :

- 1358,17 € pour l'achat de matériel ou pour les petits projets.
- 2100 € (projet théâtre) + 1473 € (projet cirque) = 3573 € pour la réalisation de projets
- 352,45 € pour l'achat de livres de Noël

- 181,78 € d'assurance
- 51.8 € de frais bancaires
- 22.47 € de matériel de sport

5. QUESTIONS DIVERSES

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h28.

Le directeur
M DEYNES

Le secrétaire de séance
Mme.DAYET
Enseignante